



quels sont mes droits si je ne veux pas céder ma route privée

Par **joelle07**, le **13/03/2010** à **11:38**

Mes parents se voient assignés au tribunal car des personnes veulent prendre leur accès privé à leur chemin pour construire dans la montagne.(ils ont les actes de propriété depuis 1974)

Mes parents sont agés, sans culture juridique, une petite retraite et un début d'alzheimer pour mon père agé de 74 ans. Ils sont très inquiets et perdus. Ils n'ont jamais eu de problème et sont très discrets. Mais déterminés à ne pas céder leur accès.(A savoir qu'une vingtaine de maisons pourraient se construire dans la montagne).

Ils ont travaillé durement toute leur vie pour avoir accès à la propriété et avoir un peu de tranquillité.

Comment faire pour se faire assister ? Devront-ils payer le tribunal ou un avocat ? Je suis loin d'eux et ne peux les aider.

merci de m'apporter des conseils.